

Les 20 points du programme du PTB+ pour les élections régionales 2009



www.ptb.be


ptb+

Les gens d'abord, pas le profit

Les 20 points du programme régional du PTB+ pour les élections 2009

Le 7 juin 2009, les élections régionales auront lieu en Belgique pour élire le Parlement régional wallon, le Parlement régional bruxellois, le Parlement régional flamand, le Parlement de la Communauté germanophone. Le parlement de la Communauté française est composé des élus wallons et bruxellois francophones.

Le PTB+ a avancé ses dix priorités politiques pour les élections du 7 juin (régionales et européennes).

Nous traitons dans ce programme régional de 20 thèmes politiques qui sont de la compétence (en partie ou entièrement) des gouvernements régionaux et communautaires.

Aujourd'hui, d'importantes compétences sont divisées entre différents niveaux de pouvoir : fédéral, régional ou communautaire. Ainsi, les politiques de l'emploi, de l'énergie, des soins de santé,... sont éparpillées sur plusieurs niveaux de pouvoir.

C'est pourquoi nous avons, dans ces domaines, regroupé des revendications liées au niveau fédéral, régional et communautaire pour présenter des propositions d'action cohérentes.

Nous abordons aussi comme dernier point du programme, nos revendications face aux demandes de nouvelle régionalisation de compétences (réforme de l'Etat).

Sommaire

- 1. De nouveaux emplois dans les soins de santé, l'enseignement et les services publics**
- 2. Chassez le chômage, pas les chômeurs**
- 3. L'énergie n'est pas un luxe : baisse de la TVA à 6 % et contrôle des prix**
- 4. Pour la suppression de la redevance télé en Wallonie**
- 5. Des logements décents et bon marché**
- 6. Pour l'avenir de nos enfants : un enseignement de qualité dans toutes les écoles**
- 7. Un enseignement supérieur accessible à tous**
- 8. La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société**
- 9. Plus de crèches pour une société des enfants d'abord**
- 10. Des soins de santé de meilleure qualité et meilleur marché**
- 11. Le coût de la maison de repos toujours inférieur au montant de la pension**
- 12. Plus de centres d'accueil de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap**
- 13. Contre la pauvreté : un revenu minimal garanti de 1024 euros par mois**
- 14. Bus, trams et métros : des transports publics, fréquents et accessibles**
- 15. Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, des maisons de jeunes aux groupes de musique et associations du troisième âge...**
- 16. Environnement : un plan ambitieux d'isolation des maisons**
- 17. L'eau : domaine public**
- 18. Pour une agriculture assurant la sécurité alimentaire**
- 19. Communes solidaires**
- 20. Pourquoi nous diviser encore plus ? Notre pays est déjà si petit !**

1. De nouveaux emplois dans les soins de santé, l'enseignement et les services publics

En 2007, un quart des jeunes actifs de moins de 25 ans en Wallonie et un tiers dans la région de Bruxelles-Capitale étaient au chômage contre une moyenne européenne de 15 %. Et la crise n'avait pas encore commencé. Depuis, les mauvaises nouvelles se succèdent.

Depuis des mois, le gouvernement ne fait rien contre la vague de chômage économique, de licenciements d'intérimaires, de temporaires et de travailleurs ayant un contrat à durée indéterminée. Des dizaines de milliers de familles sont ainsi plongées dans l'incertitude.

En même temps, les grandes entreprises continuent à verser des millions d'euros de bénéfices (ce qu'on appelle des dividendes) à leurs actionnaires. Le géant de l'énergie Suez-Electrabel met 6,7 milliards d'euros de côté afin de les verser à ses actionnaires en 2009. D'autres entreprises chouchoutent elles aussi leurs actionnaires, alors qu'elles licencient à tour de bras. Aberrant que tant de gens doivent craindre pour leur emploi, alors que d'autres sabrent le champagne !

Des allègements fiscaux pour le privé avec un impact nul sur l'emploi...

Au niveau régional, le Plan Marshall initié par le gouvernement wallon affirme que « ce n'est pas au gouvernement de créer des emplois durables ». Et que la tâche du politique est de « créer un environnement attractif pour les entreprises privées (surtout les grandes entreprises) ».

Or, tous les allègements fiscaux, les allègements de cotisations sociales ont eu un impact sur l'emploi très limité, voire nul. Des entreprises phares soutenues par le plan Marshall ont même subi des restructurations comme l'entreprise aéronautique Sonaca (Charleroi) ou l'entreprise pharmaceutique UCB (Braine-l'Alleud).

Si l'Etat investit pour l'emploi, il serait préférable que ce soit pour garantir la création d'emplois et pas pour verser de l'argent dans les puits sans fonds des sociétés privées.

... alors que le secteur social manque cruellement de moyens

Dans le même temps, tant au niveau fédéral que régional, le secteur social, l'enseignement et les services publics manquent de moyens.

Les autorités devraient donner le bon exemple. Et créer de nouveaux emplois là où c'est nécessaire socialement et écologiquement.

Il y a assez du boulot à faire dans l'enseignement, dans les hôpitaux et maisons de repos, à La Poste, dans les transports en commun et autres services publics. Aujourd'hui, il y a un manque d'investissements dans des projets environnementaux, dans des travaux publics d'utilité sociale, dans la construction de logements sociaux.

Face aux dizaines de milliers de familles menacées de perdre leur travail, et donc leur revenu, l'état d'urgence sociale doit être déclaré à tous les niveaux de pouvoir.

Propositions d'action du PTB+

1. Suspension de tous les licenciements, tant dans le privé que dans les services publics et, en cas de chômage temporaire, la garantie d'un revenu de remplacement équivalent à minimum 90 % du dernier salaire net. Et ce, aux frais des grands actionnaires. Des entreprises comme Caterpillar et Arcelor qui licencient continuent à distribuer des dividendes. Qu'on utilise cet argent pour maintenir les emplois.

2. Les gouvernements fédéraux et régionaux doivent créer 100.000 emplois nouveaux dans le secteur des soins de santé, de l'enseignement et des services publics. Des emplois payés grâce aux revenus d'une taxe de 2 % sur les millionnaires.

3. Droit pour les travailleurs de 55 ans et plus le droit de partir en prépension. Avec remplacement obligatoire par un travailleur plus jeune.
Pourquoi faire travailler plus longtemps les travailleurs plus âgés, alors que tant de jeunes cherchent un emploi stable ?

4. Les gouvernements fédéral et régionaux doivent mener une politique industrielle orientée vers des besoins collectifs comme le logement social, les énergies durables, la rénovation des bâtiments et la recherche-développement.

5. Chaque année, les gouvernements concluent des marchés publics avec des entreprises privées pour effectuer des travaux pour l'Etat. Ces marchés représentent 15 milliards d'euros par an. Les gouvernements doivent imposer des clauses sociales, comme la garantie d'un bon niveau d'emploi et de bonnes conditions de travail, et environnementales aux firmes qui exécutent ces travaux.

2. Chassez le chômage, pas les chômeurs

Alors que la crise jette des milliers de gens à la rue, l'ONEM (l'Office National de l'Emploi), le Forem en Wallonie, Actiris à Bruxelles et le VDAB en Flandre (les agences régionales de placement des chômeurs) renforcent leur politique dite d'activation des chômeurs.

Celle-ci ressemble de plus en plus à une chasse aux chômeurs. En 2007, il y a eu plus de sanctions que les trois années précédentes réunies. Et en 2008 on a sanctionné encore davantage qu'en 2007.

Les exclus n'ont en général pas de diplôme du supérieur. 51 % des exclusions en Wallonie concernent des familles monoparentales.

Activation de la misère

La politique d'activation est une machine à fabriquer la misère. Elle transforme le droit au chômage en assistance sociale. Quatre chômeurs exclus sur dix s'adressent au CPAS, dont le budget dépend des communes.

La fédération des CPAS de Wallonie estime le coût du transfert de l'Onem aux CPAS à 18 millions d'euros, soit 40 % de plus en un an.

Six chômeurs exclus sur dix, qui ne font pas appel au CPAS, vivent aux dépens de leur famille, travaillent au noir, ou sont totalement largués.

Un accompagnement mal adapté

Le volet sanction du plan d'activation tourne à plein régime, mais le volet accompagnement est totalement insuffisant.

Il n'est pas adapté aux personnes qui ont le plus de difficultés par rapport au marché de l'emploi.

Il ne tient pas compte non plus de la charge de famille pesant sur certaines femmes et les difficultés qui en découlent. La politique d'activation encourage ainsi ces femmes à se retirer de la sphère professionnelle, par l'abandon de leur droit au chômage devant le risque d'exclusion. Elle les oriente vers des statuts précaires (intérim, titres-services...).

L'offre de formation pour les sans emplois ne suit pas. Par exemple, la demande de formation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) qui préparent à la pratique concrète d'un métier a explosé mais l'offre n'a pas suivi.

Ici aussi la privatisation, à travers l'introduction des sociétés d'intérim dans le circuit de l'insertion professionnelle a eu des effets négatifs. Ces sociétés d'intérim se préoccupent avant tout des plus qualifiés pour les placer sur le marché du travail parce qu'elles veulent réaliser des bénéfices. Les moins qualifiés sont ainsi laissés de côté.

Le morcellement des compétences entre les différents niveaux de pouvoir entrave la formation : ainsi; le ministre fédéral de l'Emploi peut dire « formez-vous » sans que le ministre régional n'ait les moyens de développer l'offre de formation.

Propositions d'action du PTB+

1. Le retrait du plan d'activation et son remplacement par un réel dispositif d'accompagnement respectueux des personnes, de leurs aspirations et de leurs contraintes (garde d'enfants, mobilité...)

Il n'y a pas assez d'offres d'emploi. C'est d'abord à cela qu'il faut s'attaquer au lieu de tout mettre sur le dos des demandeurs d'emploi...

2. Toute formation doit se faire aux frais de l'Etat et des entreprises demandeuses de main d'oeuvre. . L'insertion professionnelle doit rester une compétence du secteur public.

3. Les agences de placement des chômeurs (le Forem en Wallonie, Actiris à Bruxelles et le VDAB en Flandre) doivent fusionner en une seule institution fédérale qui offre des emplois dans l'ensemble du pays aux chômeurs de toutes les régions.

3. L'énergie n'est pas un luxe : baisse de la TVA à 6 % et contrôle des prix

L'énergie est une nécessité vitale. Or, la facture d'énergie a augmenté en moyenne de 30 % en un an.

En Belgique, nous payons 21 % de TVA sur le gaz et l'électricité. C'est le tarif des produits de luxe comme le caviar. L'énergie n'est pas un luxe.

En Belgique un tarif réduit de TVA à 6 % existe pour l'eau courante, les fruits et légumes, les médicaments et l'alimentation, puisqu'il s'agit de « denrées et services de première nécessité ». Mais se chauffer et s'éclairer sont aussi des services de première nécessité. Ou sont-ils un luxe aux yeux du gouvernement ?

Les difficultés de paiement des factures

Les prix élevés font grimper la pauvreté. L'an dernier, plus de cent mille personnes n'ont pas pu payer à temps leur facture de gaz et d'électricité. Elles ne sont plus les bienvenues auprès de leur fournisseur privé d'électricité.

Des bénéficiaires faméliques

Grâce aux prix élevés de l'énergie, Electrabel engrange des bénéfices faméliques de plus de 2 milliards d'euros par an. Cela fait environ 500 euros par famille !

La libéralisation a mené à une multitude d'offres de prix et de contrats compliqués et peu transparents, entraînant des hausses de prix soudaines.

Propositions d'action du PTB+

- 1. Le PTB+ veut ramener à 6 % la TVA sur l'énergie, comme au Luxembourg. Aux frais d'Electrabel. Une pétition www.6pourcent.be a déjà récolté 200.000 signatures.**
2. Le PTB+ plaide pour des tarifs fixes pour le gaz et l'électricité avec des contrats de trois ans. Avec un tarif tout compris qui comprend le prix de l'énergie, la distribution, les coûts de transport, les impôts et les taxes.
3. Le tarif pour la distribution doit être unique au niveau national et ne pas dépendre du lieu de résidence.
4. Couper le courant et le gaz devrait être interdit. Le tarif social pour les allocataires sociaux doit être fixé par les autorités, accordé automatiquement aux bénéficiaires et à charge des fournisseurs.
5. Le système du tiers payant pour les investissements en économie d'énergie doit être généralisé. L'argent pour les travaux d'isolation est avancé par l'Etat et est remboursé par les économies d'énergie engendrées.
6. Les pouvoirs publics doivent créer une entreprise publique des énergies durables en charge d'investissements publics en énergies renouvelables.
7. La politique énergétique doit être refédéralisée au niveau national.

4. Pour la suppression de la redevance télé en Wallonie

La Région flamande l'a supprimée depuis longtemps, la Région bruxelloise également, mais la Région wallonne fait toujours payer la redevance télé. La Région wallonne a seulement réduit son montant de 163 à 100 euros. Sa suppression est reportée à 2013, promet le gouvernement wallon actuel. Mais qui nous garantit qu'en décembre 2012 sa suppression ne serait pas à nouveau reportée à 2027 ou 2035 ? La redevance télé est la plus injuste des taxes.

Dans l'impôt des personnes physiques, un haut revenu est soumis à un taux d'imposition plus élevé qu'un bas ou moyen revenu. Cette progressivité garantit une certaine justice fiscale.

Dans la TVA, ce n'est plus le cas, puisque les hauts revenus comme les revenus modestes paient chacun 21 %.

Mais avec la redevance télé, c'est encore pire. En effet, ici les revenus modestes sont soumis à un taux d'imposition plus élevé que les hauts revenus.

Cette injustice fiscale se retrouve également en matière de sanction. Un haut revenu ou une société qui pratique de la grande fraude fiscale en éludant ses contributions sera soumis à une pénalité qui s'élève en moyenne à 15 % du montant fraudé (selon les statistiques 2007 de l'administration fiscale). Et encore, souvent le fisc laissera tomber toute pénalité pour obtenir un accord avec le fraudeur.

Par contre, pour un revenu modeste qui n'a pas payé sa redevance télé, le montant de celle-ci peut être doublé et des amendes allant de 26 à 500 euros peuvent être appliquées. Au total, la pénalité peut donc atteindre 700 % du montant de la redevance.

Ce genre d'impôts doit disparaître et être remplacé par une politique d'imposition où les travailleurs paient moins et les super-riches plus.

Proposition d'action du PTB+

1. La suppression de la redevance télé (voir aussi la pétition que le PTB+ a initiée sur www.stopredevancele.be) Pourquoi payer cette redevance alors que les super-riches bénéficient de baisses d'impôts ?

2. Supprimer cette taxe injuste sur les simples citoyens d'un côté et supprimer les baisses d'impôts bénéficiant aux plus hauts revenus pour compenser le coût de cette mesure.

Cette redevance télé rapporte à la Région wallonne 125 millions d'euros en baissant le pouvoir d'achat des citoyens.

Les baisses d'impôts accordées aux super-riches bénéficient à une petite minorité qui n'en a pas besoin. Ainsi récemment, le gouvernement fédéral a supprimé les tranches d'impôts de 52,5 % et 55 % payées par les revenus des plus riches au-delà de 47000 euros par an. Cette mesure a coûté 173 millions d'euros à l'Etat.

5. Des logements décents et bon marché

La Constitution garantit le droit à un logement décent.

Les loyers actuels en font un droit qui n'existe que sur papier. Et un tiers des jeunes ménages est dans l'impossibilité d'acheter une maison.

Sept Belges sur dix possèdent leur propre maison. Généralement, via un prêt qui doit être remboursé. Mais acheter coûte de plus en plus cher. En trente ans, les maisons sont devenues trois fois plus chères. Les familles doivent s'enfoncer de plus en plus dans les dettes pour acheter une maison ou un appartement. Pour un tiers des familles belges, l'achat d'une maison est même devenu financièrement impossible.

Les prix des loyers explosent. Trois quarts des locataires en Wallonie et à Bruxelles dépensent au moins un tiers de leur revenu pour le logement. À Bruxelles, la moitié des locataires dépensent entre 40 et 65 % de leur revenu au loyer. Or, les propriétaires d'habitations privées peuvent fixer leurs prix eux-mêmes comme ils l'entendent. Même des taudis se louent à prix d'or, aujourd'hui, sans le moindre contrôle.

Les logements sociaux sont importants, parce que les revenus les plus bas ne peuvent tout simplement pas payer les loyers pratiqués dans le secteur privé. Sur le marché privé, un isolé qui doit vivre d'un revenu de survie consacrerait 61 % de ce qu'il touche à son loyer. Impossible ! Notre pays souffre d'un manque flagrant de logements sociaux. Pour tout le pays, on n'en construit annuellement que 3.000, alors qu'il y a 150.000 demandes. 32 000 ménages sont en attente de logement social dans la capitale.

Propositions d'action du PTB+

1. Le PTB+ veut des loyers honnêtes. Les pouvoirs publics doivent désigner des contrôleurs indépendants du logement qui fixeront des prix plafonnés pour les loyers sur base de critères objectifs comme la qualité du logement, sa situation, son isolation, etc. Ce « code des loyers » encadrerait les prix des logements sur le marché privé.

2. Le PTB+ préconise la construction de 100.000 nouveaux logements sociaux dans les cinq années à venir. Afin de parer aux besoins les plus urgents. Pour chaque tranche de 5.000 nouveaux logements à construire, on peut embaucher 10.000 travailleurs du bâtiment. De nouveaux logements sociaux augmentent l'offre sur le marché du logement. Cela ferait également baisser les prix sur le marché privé. Le loyer social ne doit pas dépasser 20 % des revenus des locataires sociaux. Il doit être calculé en fonction des revenus, de la taille du ménage, de la qualité de la maison, de circonstances particulières (personnes âgées, handicapés) et non sur la valeur marchande.

Le PTB+ soutient le combat des locataires sociaux en Flandre contre la nouvelle loi sur les loyers qui fait entrer en ligne de compte la valeur marchande de la maison.

3. Le PTB+ veut rendre le logement financièrement accessible en consentant des prêts hypothécaires meilleur marché via une banque publique.

L'accès à l'emprunt hypothécaire social doit être facilité. La possibilité de contracter une assurance gratuite « perte de revenus » doit être généralisée pour les maisons en dessous de 250.000 euros.

Les primes destinées à la rénovation ou l'économie d'énergie doivent partir du principe du tiers payant pour les revenus en dessous de 1.600 euros pour un isolé et 2.500 euros pour un ménage.

4. Le PTB+ plaide à Bruxelles et en Wallonie pour la création de « boutiques publiques du logement » (qui existent en Flandre) pour obtenir les informations pratiques utiles quand on cherche à louer (bail, droits et obligations du propriétaire et locataire, ...) ou à acheter (crédit le plus adapté, accompagnement pour avantages et primes, projections budgétaires, ...).

6. Pour l'avenir de nos enfants : un enseignement de qualité dans toutes les écoles

Pour les parents et les étudiants, la facture scolaire a doublé ces quinze dernières années. Il y a trop d'élèves dans les classes. Nombreux sont ceux qui redoublent une année ou plus et qui ne termineront pas leurs secondaires. L'écart de niveau entre les écoles augmente.

Un enseignement en recul et de plus en plus sélectif

Selon l'enquête européenne « PISA » qui compare le niveau de l'enseignement dans différents pays, le niveau moyen de l'enseignement en Communauté française se classe à la vingt-troisième place sur trente. Fait plus grave encore, l'enseignement en Communauté française est le plus inégalitaire des trente pays étudiés : l'écart de niveau entre écoles d'élite et écoles populaires y est le plus élevé. Il est donc le plus sélectif sur une base sociale.

Un enseignement scindé divise encore plus les moyens

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Depuis les années 1990, le nombre d'enseignants a diminué. A cause du transfert de la compétence enseignement du fédéral vers la Communauté française, les moyens de l'enseignement ont été diminués de 25 % dans les années 1990 par rapport à la précédente période. Et cette perte de moyens n'a pas été rattrapée.

Au financement par l'Etat fédéral en fonction des besoins, on a préféré le financement selon des enveloppes divisées entre les communautés linguistiques du pays. Et ceci selon des critères arbitraires ne tenant pas compte des demandes du terrain.

Aussi, suite à la communautarisation, dans l'enseignement fondamental par exemple, la dépense par élève en Communauté française est inférieure de 22,7 % par rapport à la Flandre. Or, il n'existe aucune raison, pour que deux enfants d'un même pays soient scolarisés dans des conditions inégales, du seul fait qu'ils habitent des régions différentes.

Un partenariat privé de public

La privatisation larvée de l'enseignement se manifeste particulièrement pour la rénovation des bâtiments scolaires. Les partenariats privé-public (PPP) pour rénover des bâtiments scolaires enrichissent les banques, appauvrissent l'école et ne permettent pas de dégager suffisamment de moyens pour les bâtiments scolaires.

Pour le modèle finlandais : de meilleure qualité et plus égalitaire

Il y a pourtant moyen de faire autrement. En Finlande, le niveau moyen des élèves est le plus haut d'Europe (selon l'enquête PISA). L'inégalité entre écoles y est sept fois moins grande que chez nous. Pourquoi? Depuis les années 1970, tous les enfants de tous les milieux et de toutes les régions ont le même droit aux études. La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Jusqu'à cet âge-là, les enfants suivent un tronc commun sans division en filière (général, technique ou professionnel comme chez nous) et sans redoublement.

Cela réduit la sélection sociale, forme des jeunes aux capacités polyvalentes et permet aux élèves de 16 ans de choisir en connaissance de cause de poursuivre des études, un enseignement complémentaire ou un enseignement de qualification technique.

Les écoles privées ont été supprimées. La scolarité est entièrement gratuite : manuels, repas chaud, ramassage scolaire, même les excursions. Pourquoi ce qui est possible en Finlande ne le serait-il pas en Belgique ?

Aussi, le PTB+ est favorable à l'application du système finlandais en Belgique.

Propositions d'action du PTB+

1. L'enseignement obligatoire doit être entièrement gratuit : livres, cahiers, syllabus, activités extra-scolaires, matériel, outils, etc.
2. Tous les enfants doivent trouver à l'école l'encadrement et l'aide individualisée que certains trouvent aujourd'hui à la maison. Diminution des effectifs des classes (15 élèves maximum en primaire et 20 en secondaire) et de la charge horaire des enseignants, surtout dans le fondamental. Du personnel qualifié devrait assurer gratuitement à l'école un soutien à l'étude et aux devoirs.
3. Pour une profonde réforme de l'enseignement avec un enseignement commun de dix ans (de 6 à 16 ans), combinant une formation générale et une formation polytechnique (pratique). Le fait de ne pas orienter les jeunes dès l'âge de 12 ans vers des filières techniques ou professionnelles réduirait la sélection sociale, formerait des personnes plus polyvalentes et permettrait aux élèves de choisir en connaissance de cause, à 16 ans, de poursuivre des études, un enseignement complémentaire ou un enseignement de qualification.
4. Les inscriptions dans les écoles doivent avoir lieu en tenant compte prioritairement du lieu de résidence de l'élève et de critères socio-économiques, afin d'obtenir une mixité sociale dans toutes les écoles.
5. Pour un enseignement entièrement financé par le public, refus de toute forme de privatisation de l'enseignement. Par exemple, rejet des partenariats privé-public (PPP) pour rénover des bâtiments.
6. Des moyens supplémentaires doivent être alloués afin d'assurer un encadrement suffisant, des locaux agréables, des moyens didactiques de qualité et une bonne formation des enseignants. Le financement doit se faire au niveau fédéral en fonction des besoins. Il faut retourner à une situation où les dépenses pour l'enseignement atteignent 7 % du PIB (contre moins de 5 % à l'heure actuelle).
7. Dans une ville bilingue comme Bruxelles, un enseignement de qualité doit être bilingue. Cela facilitera d'ailleurs l'accès à l'emploi. En Wallonie, l'enseignement du néerlandais doit être obligatoire et de qualité.
8. Fusion des réseaux en un seul service public. Programme et objectifs finaux nationaux.

7. Un enseignement supérieur accessible à tous

Les études supérieures coûtent cher. Une récente enquête de la Fédération des étudiants francophones (FEF) a chiffré le coût d'une année d'étude pour un étudiant non koteur de 6 000 à 7 000 euros. Et à 10 000 à 12 000 euros l'année pour un koteur. Impayable pour de nombreuses familles.

Parmi les postes à problème, le logement compte pour 3 150 euros. Suivent l'alimentation (1 316 euros), le minerval (647 euros en moyenne), l'accès à la culture (300 euros), les supports de cours (entre 234 et 284 euros) et les transports (298 euros).

Une barrière à un enseignement démocratique

La Belgique a signé en 1983 le pacte de l'ONU connu sous nom de Pacte de New York qui prévoit dans son article 13 que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité (...) notamment par l'instauration progressive de la gratuité ». Or, force est de constater que peu d'efforts ont été menés dans ce sens. Au contraire la situation a tendance à se dégrader.

Ainsi en matière de logement (le poste le plus lourd), la Belgique est un des seuls pays européens à ne pas avoir de politique d'aide au logement étudiant. Le parc locatif est trop faible et il n'existe aucune réglementation spécifique aux baux étudiants souvent de 10 mois (la durée d'une année académique). Beaucoup d'étudiants sont obligés d'accepter des baux de 12 mois et donc de payer deux mois supplémentaires sans spécialement occuper les lieux.

En matière de minerval, celui-ci est lié en Belgique à l'index. Le minerval universitaire fixé cette année à 811 euros passera l'année prochaine à 820 euros.

Propositions d'action du PTB+

L'enseignement, et ce compris l'enseignement supérieur, est un droit et pas un privilège. La Belgique doit respecter, au plus vite, ses engagements internationaux en matière d'enseignement supérieur (Pacte de New York). Ceux-ci stipulent que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Ce qui veut dire :

1. Les bourses doivent être accordées automatiquement en début d'année à ceux qui y ont droit. Pas de procédure complexe et de longues attentes avant de voir le premier euro.

2. Une hausse des montants de bourses et un élargissement des critères y donnant droit. A terme, la généralisation d'une allocation d'étude mensuelle pour tous les étudiants comme cela se fait dans plusieurs pays scandinaves.

3. Une politique de suppression progressive de tous les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur.

4. Les régions doivent investir, avec des fonds publics, dans la construction et la gestion de logements étudiants de qualité et à prix modéré.

5. Pas d'examens d'entrée dans le supérieur et pas d'examens centraux de 'sortie' dans le secondaire (contre le TESS – Test d'enseignement secondaire supérieur).

6. Le financement des universités et des hautes-écoles doit être attribué en fonction des besoins et non selon des «enveloppes» arbitraires. Ce financement doit être public contre la tendance actuelle de laisser l'organisation des cours et de la recherche se laisser envahir par des fonds privés, faute de moyens publics suffisants.

8. La recherche scientifique : publique et au service des besoins de la société

On estime qu'en Belgique et aux Pays-Bas, environ 80 % de la recherche sur les médicaments est liée à l'industrie pharmaceutique. Pour un domaine aussi délicat que la santé publique, il est irresponsable que des entreprises commerciales informent elles-mêmes l'opinion publique.

Aux États-Unis, bien des universités signent des accords de collaboration avec des entreprises pharmaceutiques en échange de millions de dollars de sponsoring. De telles pratiques ne peuvent que déboucher sur des abus. L'université met alors ses chercheurs sous pression afin de laisser tomber l'une ou l'autre recherche aux résultats négatifs ou de ne pas en publier les résultats. Certains chercheurs perdent même leur emploi.

La recherche sur les médicaments doit être retirée des mains de l'industrie. Une telle recherche scientifique doit pouvoir se faire en toute indépendance.

C'est aux pouvoirs publics qu'il incombe d'organiser et de financer cette recherche. Les institutions scientifiques publiques chargées de la recherche et du contrôle des médicaments, des denrées alimentaires et de l'environnement doivent être à même de définir leurs programmes de recherche de façon entièrement autonome.

Un des pays européens avec le moins de fonds publics à la recherche

Depuis de nombreuses années, la Belgique est l'un des pays européens qui consacrent le moins de fonds publics à la recherche. Aujourd'hui, notre pays ne consacre que 0,5 % de sa richesse nationale à la recherche scientifique. La Finlande, par exemple, y consacre quasiment le double (0,9 %). Nos laboratoires sont mal équipés et les moyens techniques font défaut. Le sous-financement se traduit par de mauvaises conditions de travail pour les chercheurs et des résultats médiocres, sinon mauvais. C'est de cette façon qu'on pousse les centres de recherche dans les bras avides des entreprises privées et leur logique du profit. La recherche fondamentale souffre ainsi d'un grave sous-financement, car les entreprises privées ne peuvent en tirer de bénéfices immédiats. Et il n'y a que peu, voire pas du tout, de recherche de réponses aux besoins primordiaux de la société, car cela ne génère pas suffisamment de profit. Pour satisfaire aux desiderata des entreprises privées, on adapte donc parfois les résultats de certaines recherches. Dans d'autres cas, on s'abstient de les divulguer, à moins qu'on ne les falsifie sans vergogne. Les chercheurs et le personnel technique ne reçoivent que des contrats à durée limitée et quittent les centres de recherche en emportant leurs connaissances et leur savoir-faire.

Propositions d'action PTB+

1. Rendre publics les liens de la recherche avec l'industrie et qu'on sache quels sont les intérêts qui se cachent derrière les chercheurs et les institutions de recherche.
2. Investir 1 % du PIB dans une recherche indépendante et publique.
3. Développer un plan de recrutement de jeunes chercheurs, avec des perspectives de carrière stable.
4. Refinancement des fondations importantes en faveur de la science.
5. Plan d'investissement pour les infrastructures publiques en matière de recherche (laboratoires, bibliothèques...)
6. Plan pluriannuel pour la déprivatisation complète de la recherche scientifique.

9. Plus de crèches pour une société des enfants d'abord

Celles et ceux qui ont des enfants en ont fait l'expérience : concilier le travail (ou la recherche d'emploi) et l'éducation, la garde ou l'accueil de ses enfants ne se fait pas sans difficultés. Les entreprises demandent de plus en plus de flexibilité avec des horaires de plus en plus variables.

Alors que les places d'accueil pour la petite enfance sont faibles. Les femmes sont souvent les plus touchées.

Les gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne ont créé 6 000 places, alors que les plans annoncés parlaient de 10 000 places d'ici 2010. L'inscription dans les crèches reste souvent difficile, les listes d'attentes s'allongent à l'infini et les tarifs grimpent en flèche.

Les crèches ONE sont insuffisantes et les crèches indépendantes trop chères pour beaucoup de travailleurs.

Et l'extension des titres service à la garde d'enfants à domicile ne tient pas compte des revenus des parents, ne garantit pas la formation des personnes chargées de la garde.

Des solutions collectives doivent être mises en place pour répondre aux besoins, basées sur la solidarité entre les personnes et garantissant le bien-être des enfants.

Ce qui signifie la création de nouvelles structures d'accueil de l'enfance proches du domicile, accessibles financièrement et de qualité. Le personnel doit être professionnel, avec un emploi stable, statutaire et correctement rémunéré.

Chaque enfant devrait avoir droit à un accueil durable et de qualité, quels que soient son état de santé, la situation économique de ses parents et leur lieu d'habitation.

Propositions d'action du PTB+

1. Création de structures collectives et flexibles : 10 000 nouvelles places d'accueil doivent être créées dans un délai le plus court possible, répondant aux pénuries aiguës surtout dans le Hainaut et à Bruxelles.

2. Les travailleurs du secteur doivent avoir un statut unique et des revenus proches de ceux des institutrices.

3. Interdiction des titres services dans l'accueil des enfants. L'accueil doit être accessible à tous à des tarifs liés aux revenus.

4. Une halte garderie par commune, accessible à tous. Cela permettrait aux parents de souffler, de faire des courses, le ménage ou simplement avoir un peu de temps pour soi. Ces services devraient être reconnus car ils sont utiles pour les parents et permettent à l'enfant de se socialiser.

10. Des soins de santé de meilleur qualité et meilleur marché

Dans notre pays, une famille sur trois est souvent incapable de payer sa facture de soins de santé. Les montants élevés des factures d'hôpital pèsent lourd en raison des suppléments demandés par les spécialistes.

L'espérance de vie parmi les travailleurs et les sans-emploi est entre 3 et 5 ans inférieure à celle des plus nantis.

L'espérance de rester en bonne santé est, elle, de 18 à 25 années inférieure. L'état de santé est principalement déterminé par les inégalités sociales. C'est une question d'hygiène de vie, mais surtout du type de travail, de l'endroit où on habite (plus ou moins pollué), du stress vécu, du coût des soins de santé.

La santé ne peut pas non plus devenir une marchandise. En commercialisant et en privatisant les soins de santé, les inégalités sociales sont encore accentuées : les clients plus riches sont plus rentables et donc avantagés et mieux soignés.

Le PTB+ défend des soins de santé accessibles, solidaires et de bonne qualité pour tous. Pas seulement en paroles, mais aussi sur le terrain. Depuis plus de 35 ans, les 11 maisons médicales de l'organisation Médecine pour le Peuple, initiées par le PTB, pratiquent une médecine gratuite et de haute qualité.

L'accès aux soins de santé doit être le même quelque soit la région où on habite. Il est inconcevable que des campagnes contre certains types de cancer aient lieu dans une région et pas dans l'autre. Ou que des citoyens d'une région bénéficient d'une assurance complémentaire en matière de soins.

Aussi, la politique des soins de santé doit être complètement fédérale. Les soins non-médicaux et la médecine préventive doivent être refédéralisés.

Pour le PTB+, la prévention, dans le sens large du terme, en matière de santé, passe par une bonne sécurité sociale, un environnement sain, une meilleure protection au travail et des logements décentes.

Propositions d'action PTB+

1. Pour réduire le prix des médicaments, introduction du modèle kiwi, comme en Nouvelle-Zélande. Là-bas, grâce à un système d'appel public d'offre, les médicaments sont entre 50 et 90 % moins chers. En appliquant ce système, l'assurance maladie gagnerait annuellement 1,5 milliard d'euros. Cet argent, l'État pourrait l'utiliser pour rembourser les médicaments, pour investir dans le secteur des soins de santé et pour rembourser intégralement les consultations chez le médecin généraliste.

2. Généralisation des centres de santé de quartier gratuits tels que Médecine pour le Peuple. Les soins de première ligne doivent être prioritaires. La consultation chez le généraliste devrait entièrement remboursée. C'est le médecin généraliste qui connaît le mieux le patient. Il gère son dossier médical global et il est sa personne de confiance. C'est lui qui peut donner les meilleurs conseils quand il s'agit d'envoyer le patient chez un spécialiste.

3. Les suppléments sur les honoraires et sur le matériel médical lors des hospitalisations doivent être supprimés. L'accès intégral de tous les hôpitaux doit être garanti pour tous. Le patient doit pouvoir faire appel à des spécialistes et des hôpitaux aux tarifs de la mutuelle et dans des délais raisonnables. Les hôpitaux publics doivent être maintenus et refinancés.

La coopération entre les hôpitaux d'une même région doit être renforcée pour améliorer l'offre des soins en fonction de critères scientifiques et sociaux et non pas pour faire des économies à tout prix.

4. Pour développer la prévention, des campagnes nationales gratuites de dépistage des maladies gra-

ves doivent avoir lieu dans toutes les régions du pays.

5. Les Comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) doivent avoir le droit de nommer le médecin du travail et d'arrêter le travail en cas de conditions de production dangereuses ou insalubres.

6. Les frais non-médicaux en soins (soins pour malades chroniques, aides aux personnes âgées pour se déplacer par exemple) doivent être remboursés par la sécurité sociale fédérale. Une assurance soins complémentaires ne devrait pas être nécessaire.

7. Le numerus clausus pour les étudiants en médecine doit être supprimé.

11. Le coût de la maison de repos toujours inférieur au montant de la pension

Aujourd'hui, en Belgique, une personne sur deux qui entre en maison de repos ne peut pas payer la facture sans l'aide de sa famille ou d'un CPAS. Lorsqu'un CPAS intervient, il est tenu d'en récupérer une partie auprès d'autres membres de la famille de la personne âgée, sauf si leurs revenus sont trop bas.

L'organisation des pensionnés chrétiens estime le coût moyen d'une maison de repos à 1.286 euros par mois et ceci à la seule charge du pensionné. Et ce coût ne comprend pas d'éventuels suppléments comme une télévision, un téléphone, des langes, etc. Un drame pour une partie des pensionnés belges.

Or environ un cinquième des plus de 65 ans et un quart des plus de 75 ans ne disposent même pas de 822 euros par mois pour vivre. Un million de pensionnés perçoivent aujourd'hui une pension inférieure à 1.000 euros.

Des couples doivent se séparer, l'un en maison de repos, l'autre (mieux portant) restant à la maison. Ici aussi la marchandisation du secteur renforce les inégalités sociales. Des sociétés privées ont flairé un marché juteux aux frais de la société et font exploser les prix.

Des maisons de repos sont vendues à des opérateurs commerciaux : ce sont les lois du capital qui commencent à jouer et qu'il faut réduire les frais afin de réaliser des profits. Or, dans le secteur non marchand, 80 à 85 % des frais sont des frais de personnel. Le principe du profit augmente inévitablement le prix des soins. C'est la fin du système de solidarité qui garantit les mêmes droits à tout le monde.

Pour le PTB+, le coût de la maison de repos ne devrait jamais dépasser le montant de la pension de la personne âgée.

Assurer de vieux jours tranquilles à tous est une mission centrale des pouvoirs publics. Une offre publique suffisante doit être maintenue. Pour 2030, 185.000 lits dans les maisons de repos sont nécessaires. Cela demande la construction de 800 maisons de repos de 80 lits chacune pour cette date. Déjà plus de 1.400 places manquent déjà aujourd'hui en Communauté française.

La crise doit aussi conduire les pouvoirs publics à investir dans des formules intermédiaires pour des personnes âgées qui n'ont pas besoin d'aller en maison de repos: des habitations accessibles, des services et des soins à domicile, une intégration dans les quartiers.

Propositions d'action du PTB+

1. Le coût d'une maison de repos public ne devrait jamais dépasser le montant de la pension de la personne âgée.
2. La construction de 800 maisons de repos de 80 lits d'ici 2030.
3. La construction d'habitations accessibles aux personnes âgées, la multiplication des services et des soins à domicile.

12. Plus de centres d'accueil de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap

En Belgique, 200.000 personnes vivent de leurs indemnités d'invalidité et 70.000 d'une indemnité d'incapacité de travail (ce chiffre ne comprenant pas les personnes âgées souffrant d'un handicap). Le niveau de ces indemnités est trop faible et ne permet pas d'assurer un niveau de vie décent. Selon le Conseil National du Travail, les allocations d'invalidité devraient être augmentées de 23 % pour corriger la situation.

Chaque personne qui est reconnue comme handicapée par l'Etat a en principe le droit au libre accès à un accueil et/ou un accompagnement adaptés. La Belgique est en mesure de fournir une prise en charge de qualité aux personnes handicapées.

Mais la plupart des établissements en Belgique affichent complet. Puisque la demande dépasse l'offre, des listes d'attente se forment et s'allongent.

Pour la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, les chiffres ne sont pas disponibles, en Flandre le chiffre dépasse les 6000. Avec une offre limitée, une infrastructure coûteuse et des moyens financiers insuffisants, une catastrophe sociale aujourd'hui cachée est à l'oeuvre.

Les parents des personnes avec handicap de grande dépendance sont désespérés de trouver des places pour leurs enfants qui vont devenir adultes. Souvent ce sont des parents eux-mêmes qui doivent créer des services pour leurs enfants handicapés. La situation est comparable sur cet aspect à celle du secteur des logements sociaux. Les parents s'inscrivent sur des listes dans les différents centres qui existent en Belgique et ils patientent. Les besoins actuels sont tels qu'il faudrait immédiatement créer six centres supplémentaires pour une centaine d'handicapés.

La résolution ONU 2856 (XXVI) du 20 décembre 1971 stipule que les personnes avec un handicap mental ont droit à une éducation, un travail, un accueil et un accompagnement adaptés. Mais, en Belgique, il y a encore des personnes handicapées mentales internées dans des prisons par manque de places adaptées dans les institutions des diverses régions. La psychiatrie offre uniquement un accueil de crise. Une fois la crise passée, les patients retournent à la maison. Leurs proches doivent ainsi assurer des soins que les professionnels ne peuvent offrir. Quand la famille ne peut plus assumer, c'est l'internement tout court.

Propositions d'action du PTB+

1. La création de centres d'accueil supplémentaires de qualité et adaptés pour les personnes avec handicap de grande dépendance.
2. Les allocations d'invalidité devraient être augmentées de 23 %.
3. Une réintégration socio-professionnelle des personnes en incapacité de travail doit être garantie. Celui qui choisit la formation dans le cadre d'une réorientation professionnelle doit pouvoir compter sur un soutien financier et un encadrement suffisant, et - lorsque la formation est réussie avec succès - continuer à bénéficier de ses droits sociaux pendant une période avant l'obtention d'un emploi convenable. Il faudrait notamment augmenter l'indemnité majorée prévue durant la période de formation et renforcer les possibilités de cumul avec l'indemnité durant la période de travail autorisé.
4. L'accessibilité de tous les bâtiments publics et des transports publics doit être assurée.
5. Interdiction de placer des personnes avec handicap mental en prison.
6. En Belgique, la politique du handicap est fort complexe et « saucissonnée » entre plusieurs niveaux de pouvoir, ce qui crée des obstacles à une augmentation budgétaire importante. Il faut rationaliser cela en refédéralisant certaines compétences.

13. Contre la pauvreté : un revenu minimal garanti de 1.024 euros par mois

Un Belge sur sept connaît un « risque accru » de pauvreté. Ce qui signifie qu'un million et demi de personnes environ disposent d'un revenu inférieur à 860 euros par mois pour un isolé et de 1.805 euros par mois pour un ménage.

Parmi eux, il y a de plus en plus de travailleurs. 180.000 personnes ont dû reporter des soins médicaux pour raison financière. Plus de 600.000 personnes vivent dans un logement insuffisamment chauffé. 1.800.000 personnes déclarent avoir des difficultés à joindre les deux bouts en fin de mois. De plus en plus de gens dans notre pays font appel au CPAS (Centre Public d'Action Sociale) comme des chômeurs, victimes de la politique d'activation du gouvernement fédéral, des intérimaires, des familles monoparentales.

Selon le « Réseau Belge de la Lutte contre la Pauvreté », la plupart des allocations accordées en Belgique se trouvent en dessous du seuil de pauvreté établi par l'Europe.

Cette situation est intolérable dans un des pays où les 10 % les plus riches disposent de plus de la moitié de la richesse nationale, qui ont un patrimoine moyen de 1,9 million d'euros.

Propositions d'action du PTB+

1. Le revenu minimum doit être de 1.024 euros pour un isolé qu'il s'agisse du revenu d'intégration, des allocations de chômage, de maladie ou d'invalidité ou de la pension.
2. Le revenu d'intégration doit être payé par le gouvernement fédéral. Il n'est pas normal que les communes doivent payer la moitié de ce montant. Ce système pénalise les communes les plus pauvres et les plus sociales.
3. Pour le maintien des programmes de mise au travail sociaux (art 60) pour l'insertion des personnes vivant du revenu d'intégration.
4. Des critères objectifs dans l'attribution de logements sociaux, de chambres dans les maisons de retraite, dans les logements pour personnes âgées.
5. L'ensemble de la politique sociale dans les communes doit être aux mains du CPAS.

14. Bus, trams et métro : des transports publics, fréquents et accessibles

La voiture est encore souvent le seul moyen pour aller du domicile au travail malgré la pollution de l'air, les nuisances sonores, les embouteillages, l'augmentation des prix des carburants. Un quart des patrons admettent que leur site n'est pas ou pas suffisamment desservi par les transports en commun. Une politique pro-transports publics est urgente.

Dans notre pays, les transports de bus, tram, métro urbains et régionaux sont encore publics. Ces sociétés fonctionnent assez bien comme en attestent les hausses de fréquentation de la STIB, du TEC et De Lijn.

Mais elles sont menacées par la politique décidée au niveau de l'Union européenne. Celle-ci a déjà essayé à plusieurs reprises d'ouvrir ce secteur au privé. Les organisations syndicales ont réussi à freiner cette évolution jusqu'aujourd'hui.

Dans les pays où la privatisation est une réalité, une offre abondante sur des lignes urbaines très fréquentées côtoie la disparition de lignes qui desservent les régions plus éloignées et moins peuplées. Les prix élevés pour les usagers se pratiquent en parallèle avec des services dégradés et la détérioration de la situation sociale des travailleurs. Cette tendance de fond à la privatisation doit être arrêtée.

Pour améliorer la mobilité des personnes n'ayant pas de voiture, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et aider la société à faire face à la flambée des prix des produits pétroliers, les sociétés publiques de transport en commun sont la solution de l'avenir.

Développer les sociétés publiques de transport en commun, c'est aussi lutté contre la crise. Le secteur est intensif en main d'œuvre et les emplois offerts sont durables. Le développement des transports en commun peut d'ailleurs favoriser le reclassement pour les travailleurs issus de l'industrie automobile.

Propositions d'action du PTB+

1. Pour une plus grande fréquence (surtout en soirée et le week-end), plus de capacité aux heures de pointe pour bus, trams et métro.
2. L'offre de transport scolaire et vers les zonings industriels doit s'améliorer.
3. La réduction de 50 % des tarifs et des billets uniques pour tous les moyens de transport en commun. Dans certains pays qui l'ont pratiqué, le nombre d'usagers des transports en commun a doublé.
4. Assurer une meilleure correspondance entre les bus et les trains.
5. Favoriser la circulation en site propre (espace réservé aux seuls bus).
6. Promouvoir la construction de parkings de dissuasion pour voiture (à proximité des lignes de bus, de tram et de métro).

15.Des loisirs de proximité : des clubs sportifs, des maisons de jeunes aux groupes de musique et associations du troisième âge...

Un grand nombre de clubs et groupes locaux fonctionnent grâce aux bénévoles. Ces associations ne reçoivent pas suffisamment d'aide de la part des autorités de la Communauté française. Et bien souvent, ces associations ne peuvent même pas résoudre leurs problèmes financiers en organisant fêtes et soirées, car elles ne disposent pas d'un local convenable.

Les associations devraient pouvoir lutter contre la pression du secteur commercial. Afin de préserver leur diversité et leur continuité, elles ont besoin du soutien financier et matériel des autorités qui devraient renouveler l'infrastructure, soutenir la formation des bénévoles et valoriser le statut de ces derniers.

Chacun devrait pouvoir, à son niveau, avoir accès aux activités sportives et culturelles. C'est aux autorités de construire des plaines de jeux, des centres d'activités, des salles de fête, des centres de formation, des terrains de camping.

Plus tôt on commence à faire du sport, plus longtemps on reste actif. Cela vaut également pour la culture. C'est pourquoi il est bon que les enfants se familiarisent dès l'école primaire avec le sport et la culture, non seulement durant les heures de cours, mais aussi sur le temps de midi et après l'école. C'est en outre une alternative à la garderie et à l'étude, pas trop onéreuse en plus. Des initiatives de ce type sont en cours, comme à Bruxelles par exemple avec un projet de sport de quartier, pour la plus grande satisfaction des parents, des élèves et des écoles. Ce vaste concept profite également aux mouvements de jeunesse. Le bénévolat pourrait aussi devenir une option pour les deux dernières années du secondaire.

Loisirs, sport et culture doivent être populaires, et ce, au sens propre du terme, c'est-à-dire accessibles et ouverts à tous.

Propositions d'action PTB+

1. Plus d'investissements pour des loisirs accessibles à tous.
2. Revaloriser le statut de bénévole.
3. Investir dans des salles et autres équipements pour la vie associative. Non à la privatisation de l'infrastructure existante.
4. Au minimum 3 % d'espace de jeux en plein air dans chaque quartier résidentiel.
5. Permettre l'accès aux cours de récréation comme terrains de jeux et terrains de sport.
6. Inclure le sport et la culture dans les priorités de l'enseignement.
7. Favoriser la collaboration entre les écoles et les associations sportives.
8. Un pass culture gratuit pour tous les jeunes.

16. Environnement : un plan ambitieux d'isolation des maisons

Le réchauffement climatique est un problème majeur qui requiert des solutions urgentes, collectives et globales. Avant 2050, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites au moins de moitié. Et il faut commencer en 2015 au plus tard.

Qui pollue doit payer, disent nos gouvernements. Mais ils ne parlent jamais des gros pollueurs. Ils préfèrent s'en prendre aux simples citoyens avec des taxes qui frappent leurs revenus.

Nous préconisons d'autres solutions, plus sociales selon deux principes :

- les plus gros pollueurs doivent payer
- les citoyens qui n'ont pas les moyens d'investir doivent être aidés par l'Etat, pour économiser de l'énergie, notamment par l'isolation.

Un plan ambitieux d'isolation des habitations

Bien des habitations sont encore mal isolées. Trois habitations sur dix n'ont pas de double vitrage, quatre sur dix sont dépourvues d'isolation de la toiture et six sur dix d'isolation murale. Bien des habitations ne sont pas encore équipées de chaudières performantes, bien que celles-ci soient aisément disponibles. Voilà un immense terrain pour économiser l'énergie. La plupart des gens seraient d'accord d'investir pour économiser l'énergie, mais ils manquent de moyens.

Un plan ambitieux est nécessaire pour mettre en oeuvre dans l'ensemble du parc immobilier ce programme d'isolation gratuite pour toutes les maisons et bureaux. Cette mesure allègerait la facture énergétique de la population, améliorerait les maisons et créerait de nombreux emplois.

Les Régions pourraient créer une entreprise publique pour l'énergie durable.

Les Régions doivent fournir des prêts sans intérêt. Le remboursement se fait sur base des économies d'énergie réalisées. La facture d'énergie de la famille sera moins élevée en raison de l'économie d'énergie réalisée et ces économies permettront de rembourser le prêt.

Non aux nouvelles taxes poubelles au nom du coût-vérité

D'ici 2013, les communes belges devront appliquer le « coût vérité » du traitement des déchets. Avec un surcoût probable pour les ménages d'environ 250 euros par an.

Le « coût vérité », sous prétexte de justice sociale et d'écologie, consiste à faire payer à tout le monde le coût réel du processus collecte-transport-tri-traitement-élimination des déchets selon le principe du pollueur payeur.

Mais 250 euros par an pèsent beaucoup plus lourd pour un revenu de 1.600 euros net par mois d'un travailleur que pour un revenu de 20.000 euros par mois.

Cette mesure vient en application d'une directive européenne de 2006, mis en pratique par la Région wallonne depuis le 1er janvier 2008. Le coût des déchets devra petit à petit être répercuté totalement sur le citoyen en passant de 75 % du coût total en 2008 jusqu'à 110 % en 2013.

La mesure vise, tout comme c'est le cas avec la distribution de l'eau, à rendre le secteur intéressant pour les multinationales privées du secteur des services comme Suez Environnement, filiale de GDF Suez...

Les déchets sont une nécessité incontournable, il faut considérer leur enlèvement et leur traitement comme un service public à faible coût pour le citoyen.

Pourquoi ne pas faire payer plutôt le coût du traitement des déchets par les entreprises qui génèrent ces déchets : l'industrie du plastique, les grandes multinationales de l'alimentaire ?

Ce serait une application du pollueur-payeur, car ce ne sont pas les simples citoyens qui demandent les triples emballages qu'on leur fournit aujourd'hui.

Les particules fines : le tueur silencieux

Les alertes au smog se multiplient qui implique des réductions de vitesse à 90km/h sur les autoroutes. Un risque accru de maladies cardiovasculaires est prouvé quand on est exposé régulièrement à une forte concentration en particules fines.

Mais ces limitations de vitesse ne sont pas du tout la mesure la plus efficace. Aux Pays-Bas depuis des années existe un filtre à particules obligatoire pour tous les camions. Car ceux-ci rejettent en quantités énormes les particules fines les plus dangereuses. Il est urgent de prendre une telle mesure chez nous aussi.

Comme la construction de nouvelles centrales au charbon doit être empêchée et les centrales au charbon doivent être démantelées car elles sont sources d'importantes émissions de particules fines.

Propositions d'action PTB+

1. Un plan ambitieux pour mettre en oeuvre un programme d'isolation gratuite pour l'ensemble du parc immobilier.
2. Le retrait du décret qui vise à faire payer aux habitants en 2013 110 % des coûts réels des déchets. L'enlèvement et le traitement des déchets doit rester un service public à faible coût pour le citoyen.
3. Introduction d'un filtre à particules obligatoire pour tous les camions et interdiction de construction de nouvelles centrales au charbon.

17. L'eau, domaine public

Le prix de l'eau augmente sans cesse. Raison majeure : l'évolution du coût de l'assainissement. A la base, la ressource en eau est gratuite, mais elle doit être captée, subir différents traitements et contrôles de qualité, être acheminée à travers un réseau installé et entretenu. L'eau doit être ensuite collectée par les égouts et conduite vers les stations d'épuration pour y être épurée et rejetée à la rivière. Le coût réel de l'eau – que l'on appelle « coût vérité » – est le coût de tout ce parcours et de ces services.

La structure tarifaire de l'eau est la même partout en Wallonie : Coût-Vérité à la Distribution (CVD) + Coût-Vérité à l'Assainissement (CVA)+ fonds social + TVA.

Le CVD (Coût Vérité Distribution) a été augmenté de 1,67 euros/ m³ à 1,82 euros/m³. Une augmentation expliquée par l'augmentation des prix de l'énergie.

Le CVA (Coût Vérité Assainissement) augmente de façon continue depuis quelques années. La Région justifie cette augmentation par la nécessité de résorber le retard de la Wallonie en matière d'assainissement des eaux usées afin de se conformer aux exigences européennes.

A Bruxelles, les hausses se concentrent au niveau des redevances sur l'épuration de l'eau et de l'égouttage. A Bruxelles, il va falloir d'urgence réparer un tiers du réseau. Or, la redevance actuelle est insuffisante pour payer ces travaux.

Toutes ces augmentations s'expliquent parce que l'Union européenne veut que le consommateur paie un prix incluant tous les coûts liés au cycle de l'eau potable depuis son captage jusque et y compris son assainissement après son usage.

Auparavant la fourniture d'eau était un service public accessible à tous. Mais l'Union européenne veut autoriser l'accès du secteur aux vautours du privé comme la multinationale Suez.

Mais pour que le morceau soit attractif pour le privé, il faut que le prix payé par le consommateur soit suffisamment élevé. D'où l'instauration du coût vérité.

La proximité des élections régionales incite les gouvernements régionaux sortants à ne pas prendre des mesures aussi impopulaires qu'une sensible augmentation du prix de l'eau.

Mais après les élections et dans une situation de déficits budgétaires importants, ils seront tentés de vendre le secteur de l'eau au privé. Et au préalable, ils devront augmenter beaucoup plus sensiblement les prix pour trouver des acheteurs intéressés.

Propositions d'action du PTB+

1. Le maintien du caractère public du secteur de l'eau contre toute tentative de libéralisation.
2. Une baisse des prix pour les consommateurs pour l'utilisation domestique de l'eau en cas de consommation raisonnable.
3. La Région peut financer le coût de l'épuration de l'eau par une fiscalité directe, taxant les revenus les plus hauts.
4. En cas de difficultés de paiement des factures d'eau, aucune coupure de fourniture ne peut être effectuée sans l'autorisation du juge compétent.

18. Pour une agriculture assurant la sécurité alimentaire

La politique agricole belge, devenue une compétence régionale en 2001, est entièrement encadrée par la politique agricole européenne. Depuis les années 1990, sous la pression de l'Organisation Mondiale du Commerce, cette politique agricole a été démantelée : le niveau des prix des produits de base a été ramené au niveau du marché mondial et tous les mécanismes de protection ont été démantelés. La libéralisation a conduit à des fluctuations des prix selon les caprices du marché, d'où la flambée des prix dès 2006.

Pour le PTB+, l'objectif premier d'une bonne politique agricole est d'assurer la sécurité alimentaire tant au niveau de la quantité que de la qualité. L'accent doit être mis sur une alimentation saine et accessible.

La production agricole doit être axée sur les besoins réels et ne doit pas servir les objectifs de rentabilité du commerce et de l'industrie.

Propositions d'action du PTB+

1. Les prix agricoles devraient refléter les coûts de production d'une entreprise agricole moyenne, y compris les coûts indispensables pour assurer un statut social décent aux agriculteurs et garantir une bonne qualité de l'alimentation.
2. Une régulation de la production et du commerce international de produits agricoles en fonction de la satisfaction des besoins des gens et de la constitution de réserves nécessaires.
3. Intervention publique pour imposer des limites aux marges bénéficiaires excessives des intermédiaires afin de garantir une alimentation de qualité et accessible à tous. Plus grande transparence dans les différentes étapes de la chaîne alimentaire.
4. Le commerce international de produits agricoles, en particulier avec le Tiers Monde doit être basé sur un échange équitable.
Les programmes d'exportation doivent cadrer dans des accords de commerce et de coopération et ne peuvent causer des dommages économiques ou nuire à la sécurité alimentaire du pays destinataire.
5. Maintenir et améliorer le système des quotas laitiers. La suppression des quotas laitiers prévue en 2015 a comme seul but de pousser à la concentration, à des unités de production plus grandes et de prix de production plus bas.
6. Une rationalisation, une centralisation et un renforcement des centres de recherche agricole, horticole et en élevage, aujourd'hui dispersés sur de nombreux niveaux de pouvoir. La vision de base doit être la promotion de l'agriculture durable.

19. Communes solidaires

Les régions ont la tutelle sur les communes. En 2008, près de la moitié des communes étaient déficitaires. 36 % en Wallonie, 40 % à Bruxelles, 60 % en Flandre. Cette année les communes prévoient d'augmenter les taxes de 4,2 %, soit 265 millions d'euros.

Or, la moitié des revenus des communes provient désormais de l'impôt et des taxes communales. Et avec la crise financière et les pertes énormes subies par de nombreuses communes actionnaires de Dexia, avec les pertes subies par les communes à cause de la libéralisation de l'énergie, ces déficits communaux risquent de croître et donc les impôts communaux. En outre, les Régions prennent parfois des mesures, comme par la suppression de la taxe communale sur la force motrice (en faveur du patronat), sans garantir une compensation suffisante pour les communes.

Cette situation d'ensemble frappe le plus les communes plus pauvres. Elles ont moins de recettes fiscales et doivent lever plus de taxes.

De l'autre côté, les tâches des communes ne font qu'augmenter (administration, déchets, parc à conteneurs, sport, investissements en égouts séparés, réforme des polices) sans que la Région et l'Etat fédéral ne mettent à disposition les moyens (suffisants) pour y faire face.

La crise augmente les dépenses des communes (pauvreté accrue et dépenses plus grandes des CPAS, plus de travail en médiation de dettes, plus de subsides à l'énergie, plus de tâches en rapport avec le mazout, les compteurs à budget).

Face à des tâches accrues, il faut plus de moyens.

Les épaules les plus fortes doivent porter les charges les plus lourdes. Il faut arrêter de prendre à ceux qui ont déjà peu. Aujourd'hui plus la commune est pauvre, moins elle a de revenus. Plus elle a tendance à augmenter l'impôt communal. A Knokke, où les riches ont leurs villas, on paie ... 0 % de taxes communales.

Un Fonds des Communes existe pour éliminer cette injustice fiscale. Ce Fonds donne plus aux villes et aux communes pauvres. Mais le montant des sommes données ne cesse de diminuer. En 1978 un tiers des revenus des communes venait de là, aujourd'hui un cinquième.

Proposition d'action du PTB+

Augmenter la dotation du Fonds des Communes. En Wallonie 188,5 millions d'euros sont nécessaires pour ramener le Fonds des communes à 25 % des recettes communales ordinaires. L'Union des Communes et Villes wallonnes demande un mécanisme d'adaptation automatique qui lie le Fonds des communes à l'évolution des charges des communes (essentiellement, les dépenses de personnel). Ce fonds doit donc être refinancé sur base de revenus provenant de l'impôt général.

20. Pourquoi nous diviser encore plus ? Notre pays est déjà si petit !

Que nous ont rapporté ces mois et ces mois de chamailleries communautaires sur Bruxelles-Hal-Vilvorde ? Allons-nous sortir de la crise en scindant la Belgique ? Allons-nous sauver plus facilement les emplois en allant plus loin dans la régionalisation ? La Belgique est déjà si petite, pourquoi la scinder encore plus ? Travailler ensemble serait mieux pour sauver nos emplois, pour augmenter nos pensions, pour protéger nos économies.

En Flandre, certains partis politiques veulent accorder plus de pouvoir aux « régions » flamande, bruxelloise et wallonne. Et donner ainsi aux patrons flamands ce qu'ils veulent. Ceux-ci espèrent une « Flandre forte », pour supprimer la prépension, pour supprimer les allocations d'attente des jeunes sans emploi, pour pouvoir licencier plus facilement les travailleurs, pour faire payer la facture de la crise par les travailleurs. En Wallonie et à Bruxelles, certains sont prêts aussi à accepter ce scénario d'une nouvelle régionalisation au nom du « chacun pour soi ».

La sécurité sociale n'est quand même pas un luxe ?

A quoi mènerait une nouvelle régionalisation ? A mieux gérer les choses soi-même ? Non, en réalité, une nouvelle régionalisation fera que moins d'argent ira à la « sécurité sociale » fédérale, le système qui nous donne des allocations en cas de maladie, de pension ou de chômage. Chez tous ceux qui travaillent, une partie du salaire va à la caisse des pensions, du chômage et de l'assurance maladie. C'est de cette caisse qu'émane l'argent que vous tous touchez lorsque vous êtes malade ou que vous vous retrouvez au chômage, que vous prenez votre pension ou que vous avez des enfants.

Imaginez un peu que nous n'ayons pas de « sécurité sociale ». En Belgique, il y a déjà 13 % de pauvres. Sans sécurité sociale, il y en aurait 42 %. Dans certains pays, c'est d'ailleurs le cas. Aux États-Unis, par exemple. Aujourd'hui, des millions d'Américains ne sont pas assurés contre la maladie et ne peuvent faire appel à des soins médicaux.

Un homme averti en vaut deux

Certains partis politiques prétendent qu'il faut accepter ce scénario, que la Wallonie et Bruxelles peuvent se débrouiller seuls. Pourtant, ces mêmes partis ont négocié la communautarisation de l'enseignement il y a vingt ans. Ce qui a mené à diminuer les moyens accordés à l'enseignement de 25 %. Ce qui a conduit au licenciement de milliers de profs et à une baisse de la qualité de l'enseignement.

Un gaspillage d'argent

Notre minuscule pays compte six gouvernements différents avec, au total 52 ministres et secrétaires d'État et 534 députés et sénateurs. La Belgique est le pays du monde qui a le plus de ministres. Quel gaspillage d'argent ! Il est déjà arrivé que des missions commerciales wallonnes, flamandes, bruxelloises et belges se rencontrent par hasard au Japon. Un pays où on ne sait même pas où se trouve la Belgique, et encore moins Namur, Anvers ou Eupen.

Propositions d'action du PTB+

1. Le maintien de la sécurité sociale au niveau fédéral, que ce soit dans le domaine des allocations de chômage, des allocations familiales, de l'assurance maladie-invalidité que des pensions. Le gouvernement fédéral doit être la garant de l'égalité de tous les habitants et de la solidarité réciproque.

2. Pour améliorer la bonne entente en Belgique, un enseignement des langues plus intensif et de meilleure qualité. Si les jeunes apprennent l'autre langue nationale à l'école, cela améliorera l'entente mutuelle. Il faut libérer plus de moyens pour l'enseignement des langues en classe et pour des cours de langues gratuits pour les adultes.

3. Les matières dont la régionalisation a abouti à un fonctionnement inefficace doivent à nouveau être fédéralisées : les transports, les communications, le logement, l'infrastructure routière, la recherche scientifique,... Des compétences homogènes devraient être mises en place dans ces domaines au niveau central.